

DEVENIR  
ENSEIGNANT  
DE  
BRIDGE

les stages de formation :

- moniteur
- maître-assistant

les examens :

- moniteur
- maître-assistant
- professeur

La formation d'enseignants et d'arbitres est la vocation première de l'Université du Bridge.  
Il existe trois grades d'enseignants de bridge :

## **Moniteur, Maître-assistant, Professeur**

### **Le moniteur :**

L'agrément de moniteur est décerné par les Comités régionaux. Il permet d'assurer, dans les clubs, l'enseignement des deux premières années.

Les candidats doivent suivre un stage de formation pédagogique d'une durée de 40h environ dont l'accès est soumis à la réussite d'un test technique préalable. Ces stages sont organisés par les comités.

Ils présentent ensuite un examen écrit et oral, dans leur comité. L'épreuve écrite est nationale et se déroule à dates fixes (deux par an).

Limite de classement : 3<sup>ème</sup> série Pique

### **Le maître-assistant :**

L'agrément de maître-assistant est décerné par le Jury national des Enseignants. Il permet d'assurer les cours de tous niveaux.

Les candidats doivent être moniteurs depuis deux ans, et être ou avoir été classés 2<sup>ème</sup> série Pique

Ils doivent suivre un stage de formation national, d'une durée de 40h, organisé par l'Université du Bridge.

Après le stage, les candidats doivent passer les épreuves d'un examen écrit national. Les candidats admissibles doivent ensuite passer une épreuve orale devant le Jury National des Enseignants.

### **Le professeur :**

L'agrément de professeur est décerné par le Jury national des Enseignants après un examen écrit et oral. Pas de stage de formation.

Les candidats doivent être maître-assistant depuis au moins cinq ans, et être ou avoir été classés 1<sup>ère</sup> série.

Le stage a pour but de former les enseignants chargés de l'initiation et du cycle élémentaire

Dans les Comités Régionaux, il est assuré sous la responsabilité de l'Animateur Pédagogique Régional.

Le stage de monitorat n'est pas un stage de technique de bridge. Un niveau minimal est donc requis pour y participer. Dans ce but, les futurs stagiaires doivent passer avec succès une épreuve technique préalable.

## PROGRAMME DU STAGE

### *I - Pédagogie générale*

- ♣ Comment développer une bonne pédagogie vis à vis des élèves : les problèmes pédagogiques que doit résoudre un enseignant de bridge sont les mêmes que ceux rencontrés par tous les enseignants.
- ♣ Les outils pédagogiques : les enseignants de bridge disposent d'outils spécifiques qu'il s'agit de définir et de maîtriser.

### *II - Pédagogie du bridge*

- ♣ La Fédération a mis au point des méthodes modernes et efficaces d'enseignement, destinées aux joueurs débutants et moyens, le nouveau système fédéral d'enseignement.

### *III - Ethique*

- ♣ Le moniteur doit amener ses élèves à participer à la vie du club. Il doit leur donner les premières notions d'éthique et d'arbitrage.

Les candidats moniteurs doivent être classés au minimum 3<sup>ème</sup> série Pique (sauf dispense).

## STAGE ORGANISE PAR LES COMITES

Adressez-vous auprès de votre comité pour connaître les dates de stage.

Examen écrit : 28 novembre 2015 et 12 mars 2016.

Examen oral : Sous la responsabilité du Comité Régional.

Le stage a pour but de former des enseignants capables d'assurer les cours de tous niveaux (hormis les cours de compétition). L'agrément de maître-assistant permet véritablement l'accès à la profession d'enseignant de bridge.

## PROGRAMME DU STAGE

### *I - Le programme de cours*

- ♣ Description approfondie des programmes de cours après l'initiation

### *II - La pédagogie appliquée*

- ♣ Examen des différentes techniques et outils pédagogiques, tant à l'oral qu'à l'écrit, à la disposition des enseignants du bridge.

### *III - Culture du bridge*

- ♣ Le bridge est un vaste domaine ; le maître-assistant doit en appréhender les dimensions culturelles. Il lui est fourni des éléments d'histoire, d'arbitrage et de biographie nécessaires.

Les candidats maîtres-assistants doivent être classés au minimum 2<sup>ème</sup> série Pique, et être moniteurs depuis au moins deux ans (sauf dispense).

## PROCHAIN STAGE ORGANISE PAR L'UB

Siège de la FFB - 20 , quai Carnot 92210 Saint Cloud  
du 19 au 23 octobre 2015

Prix du stage : 400 Euros, incluant les documents remis aux stagiaires

## EXAMEN

Date des épreuves écrites : 28 novembre 2015

Date de l'épreuve orale : 04 mars 2016

# PROFESSEUR

Le grade de professeur est le plus élevé. Il y a en France environ 80 professeurs agréés.

Les professeurs assurent les cours de tous niveaux, sont responsables des écoles de bridge, et peuvent organiser des stages ou des conférences. Ils peuvent faire partie du Jury National des Enseignants et de la Commission Nationale Pédagogique.

Ce sont pratiquement tous des professionnels du bridge.

Il n'y a pas de stage de formation.

L'examen comporte un écrit comportant quatre épreuves : pédagogie, technique, arbitrage et culture et, en cas d'admissibilité, un oral devant le Jury National.

Les candidats professeurs doivent être ou avoir été classés 1ère série, et être maîtres-assistants depuis au moins cinq ans (sauf dispense).

## EXAMEN

Date des épreuves écrites : 28 novembre 2015


Date de l'épreuve orale : 04 mars 2016

S'INSCRIRE

Si vous désirez participer à un stage de formation :

1. Remplissez soigneusement un bulletin d'inscription (sans oublier votre classement).
2. Remplissez également un dossier de candidature, et faites le viser par votre Président de Club (monitorat) et votre **Président de Comité** (indispensable). En cas de dispense d'ancienneté ou de classement, veuillez en indiquer le motif.
3. Renvoyez-nous le tout accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du montant du stage.

Renseignements et inscriptions :  
Université du Bridge  
20 Quai Carnot  
92210 Saint-Cloud

 01 55 57 38 40 (ou 44)  
[benoit.brochu@web.ffbridge.net](mailto:benoit.brochu@web.ffbridge.net)  
[frederic.lacroix@web.ffbridge.net](mailto:frederic.lacroix@web.ffbridge.net)